

Déroulement de la démarche "L'Escalade entre histoire, mythe et marmite".

Les étapes	Questions-remarques-discussions.
<p><b>Étape 1. Travail sur les représentations d'une fête et de celle de l'Escalade.</b></p> <p><b>Question-amorce :</b> « <i>On va bientôt fêter l'Escalade ... Que va-t-on fêter ?</i> »</p> <p>- Relever sur un panneau les éléments qui sont annoncés comme étant à fêter à l'Escalade.</p> <p>On prend note sur un grand panneau qui pourra être repris pour l'analyse finale.</p>	<p>Voir si apparaît déjà l'idée de commémoration mais sans insister. Le concept va se construire tout au long de la démarche.</p>
<p><b>Étape 2. Connaître l'histoire racontée traditionnellement à L'Escalade.</b></p> <p>- Raconter l'histoire traditionnelle de l'Escalade.</p> <p>Une aide matérielle : Sur Petit Bazar : Christian Dupont (SEM-Formation) propose un diaporama numérique réalisé en 2006 d'une durée de 19 minutes. Ce document a été réalisé à l'aide des dessins d'Edouard Elzingre. Il est intitulé : En 1602 : par une nuit sans lune. ...</p> <p><b>Analyse de cette étape 2 :</b></p> <p><b>Amorce :</b> « <i>Les Genevois, très vite après l'Escalade, ont fait des commémorations et ont voulu fêter l'Escalade. POURQUOI ?</i> ».</p> <p>On cherche et on relève les raisons évoquées dans le récit.</p> <p>On affiche le tableau collectif.</p> <p>On compare avec le tableau de l'étape 1 : les raisons sont-elles les mêmes ? Ne pas</p>	<p>Il y a eu hésitations, mais l'étape 3 nous semblait impossible à réaliser sans cette étape 2. D'autant plus pour les enfants qui n'ont jamais entendu parler de l'Escalade !</p> <p>De plus, nous sommes dans un travail d'analyse des coutumes. Pour les analyser, il faut les connaître.</p> <p>Petit Bazar propose ce document en l'intitulant <i>En 1602 : Par une nuit sans lune</i>. Nous avons lu dans les archives qu'en fait ce n'était pas la lune noire, mais que la lune à l'heure de l'Escalade n'était pas visible de Genève.</p> <p>Le premier récit de l'Escalade était intitulé : Le «Vray Discours de la miraculeuse délivrance».</p>

<p>s'apesantir pour l'heure...</p>	
<p><b>Etape 3. Compléter l'histoire racontée, dans l'étape 2, par ce que peut nous apprendre le <i>Cé qu'è lainô</i>. En relevant ce que les paroles et la musique du chant nous disent que l'histoire racontée ne dit pas.</b></p> <p>Travail à organiser en sous-groupes, après un premier temps court de lecture-recherche individuelle.</p> <p><b>- Lire les couplets du « Cé qu'è lainô ».</b>  <b>- Enquêter :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Repérer les faits, les noter.</li> <li>- Repérer les personnes et groupes, les noter.</li> </ul> <p><b>- Mettre en commun</b></p> <p style="padding-left: 40px;">- Discuter les résultats de l'enquête des sous-groupes et afficher les résultats sur un panneau collectif.</p> <p><b>Analyse de cette étape 3 :</b></p> <p>Pourquoi ce chant fait-il partie de la fête ? Et pourquoi dans les commémorations seulement certains couplets précis ?»  Amener le groupe à repérer qu'une trentaine de couplets sont consacrés à l'exécution alors que dans l'histoire racontée, et dans les couplets repris dans les cérémonies officiels, on saute comme chat sur braise sur ce moment qui frappe pourtant tous les esprits par l'image des têtes exposées.</p> <p>Faire porter l'analyse sur :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• les différences entre les deux documents : fond et forme.</li> <li>- ce qui se dit officiellement (histoire racontée et tri des couplets versus mythe et commémoration) et inofficiellement (chant</li> </ul>	<p>Une version de de la chanson (en patois genevois et en français) parue dans la TDG dans 4 pages intitulées «Les secrets du <i>Cé qu'è lainô</i>» (<i>document C. Vellas</i>) contient des éclaircissements utiles sur certains mots et certains faits. Nous la possédons (ce document peut être demandé au GREN par mail)</p> <p>Il y a eu ces hésitations :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- doit-on donner tous les couplets ou faire un choix ? On opte pour le «tous». En tous les cas pour des classes de 6<sup>ème</sup>.</li> <li>- donne-t-on à lire en patois ? en français ? dans quelle langue en premier ? Ou donne-t-on directement les deux langues placées face à face ?</li> </ul> <p>A tester ! Et à adapter suivant les âges.</p>

<p>dans son entièreté). Questionner les rapports entre texte-chant ; commémoration-fête ; texte polémique, esprit vengeur/ amusement-gaîté-fête .</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• De quoi parle-t-on beaucoup plus dans le chant que dans l’histoire racontée aujourd’hui?</li> </ul> <p>Une réflexion sur la moquerie, la satire, importante à mener, fera passer à la phase suivante ... Cela s’est-il vraiment passé ? Allons voir ça de plus près...</p>	
<p><b>Etape 4. Recherche de faits réels. (reconstruction historique d’un moment)</b></p> <p>On passe à une recherche historique d’un moment précis (le plus mal connu).</p> <p>On se centre sur cet événement de l’Escalade : <b>les prisonniers, leur exécution. La joie de Genève et les excès du peuple.</b></p> <p>Mission donnée à la classe : enquêter sur ce moment avec des documents historiques ou s’y référant.</p> <p><b>On peut récolter les informations sur trois colonnes :</b></p> <ol style="list-style-type: none"> <li>1) Ce qu’on sait.</li> <li>2) Les hypothèses</li> <li>3) Les questions.</li> </ol> <p>Au fur et à mesure de l’avancée de la recherche certaines propositions changent de colonnes.</p>	<p>Il s’agit de lire des documents.</p> <p>Il y a des documents à ce propos dans les classe, sur Petit Bazar, au Service de l’environnement.</p> <p>On propose de placer les documents sur une grande table pêle-mêle, où on vient fouiller, (ne pas trier les documents, laisser les élèves le faire) .</p> <p>On a les noms des prisonniers (annexe 1.) La difficulté que nous avons eue à les trouver en comparaison des morts genevois que l’on connaît par coeur, les incertitudes qui demeurent à propos de l’orthographe de leurs noms, tout cela est à interroger.</p> <p>On peut faire l’hypothèse que ces questions vont surgir comme bien d’autres ; qui étaient ces prisonniers ? Pourquoi plusieurs nobles ? Qui a décidé de leur exécution si rapide? Pourquoi cela a-t-il été si rapidement fait ?</p>

<p><b>Analyse de cette étape 4</b></p> <p>Faire porter l'analyse sur :  <b>Les faits réels</b> découverts et <b>les façons de les raconter</b> (dans l'histoire racontée et dans le chant) : Pourquoi les oublis, les exagérations de certains aspects, le sérieux ou la moquerie. Pourquoi du sérieux à certains endroits et pas dans d'autres.</p> <p>- Que veulent montrer les autorités de 1602 par l'exposition des têtes ? De quoi veulent-elles qu'on se souvienne ?</p> <p>Que vont fêter les Genevois juste après l'Escalade ?  - On note.</p>	<p>Nous sommes ici en phase de critique de témoignages (essentielle dans la recherche historique).</p> <p>Voir <b>annexe 2</b>. Recherche de Mathieu. (documents historiques difficiles... mais nous aidant à comprendre l'histoire, la complexité des enjeux de l'Escalade. Utiles aussi comme documents à mettre à disposition quand la démarche est conduite avec des adultes.</p>
<p><b>Etape 5 : Faire émerger les valeurs pouvant toujours être commémorées aujourd'hui.</b></p> <p>Mettre en évidence la stabilité de certaines valeurs de l'époque qui se retrouvent au fondement de notre société démocratique actuelle.</p> <p>But : rendre visible d'une part les valeurs qui perdurent et les institutions qui ont dû être créées pour les soutenir et les faire respecter. Faire apparaître ce qui a évolué avec les textes des Droits de l'Homme et les textes de lois tâchant de contenir certains comportements injustes.</p> <p><b>La tâche</b> : 3 possibilités :</p> <ol style="list-style-type: none"> <li>1. On peut <b>faire ce procès</b> comme un <b>jeu de rôle</b> (personnages historique décrits).</li> <li>2. On peut en <b>faire une pièce de théâtre</b>. Dans les deux cas : ce sont les faits historiques qui sont alors travaillés.</li> <li>3. <b>Faire le procès qui n'a pas eu lieu des 14 personnes tuées, avec nos lois d'aujourd'hui.</b>  <b>On peut le faire en tant que jeu de</b></li> </ol>	

**simulation.**

- Procureur, juge, avocat de la défense, témoins de la défense et à charge. Tous les groupes (ou leur représentants) et personnages repérés jusqu'ici viennent à la barre.
- Des gens des conseils de Genève.
- Théodore de Bèze
- Madame Royaume
- Des combattants genevois
- Des mères au foyer
- Des combattants savoyards ( espagnols, français )
- D'Albigny
- Les sentinelles
- Les prisonniers
- Des personnes qui réclamaient la mort des prisonniers, etc.
- Les prisonniers et leurs avocats

**Le jury :** une autre classe.

**Un procureur général :** L'enseignant qui a préparé la Démarche.

**Des avocats.**

**Analyse de cette étape 5.**

1. Faire émerger ce qui peut aujourd'hui nous réjouir : **la défense de l'égalité, de l'indépendance, de la liberté.** Des valeurs au service de la **paix** si on les admet pour tous les peuples.

)

La traité de St Julien porte sur ces éléments déjà. Genève a demandé de nombreuses séances de travail, la difficulté a porté sur cette question de paix durable et d'égalité de traitement.

**Le Traité de Saint-Julien**

*Dès le mois de mars 1603, le duc Charles-Emmanuel de Savoie, voyant la rapidité de réaction des alliés de Genève et la fermeté de l'attitude d'Henri IV, propose des pourparlers de paix. Les négociations, âprement discutées article après article, se déroulent à Saint-Julien. Grâce à l'arbitrage de certains cantons suisses, un Traité est signé le 21 juillet 1603. Pour la première fois, le duc de Savoie reconnaît la Seigneurie de Genève comme un Etat souverain. Outre cet aspect politique, Genève y gagne des avantages économiques et militaires. Elle sera dorénavant traitée sur un*

	<p><i>pied d'égalité non seulement par son menaçant voisin mais aussi par les grandes puissances européennes.</i></p> <p>(<a href="http://etat.geneve.ch/dt/archives/page_suivante-66-2191-967.html">http://etat.geneve.ch/dt/archives/page_suivante-66-2191-967.html</a>)</p>
<p><b>Etape 6 : Analyse finale</b></p> <p><b>1. Comment avons-nous jugé aujourd'hui ces prisonniers?</b></p> <p>Faire porter l'analyse sur <b>la mise en évidence des acquis sociaux</b> : les <b>valeurs</b> qui ont perduré et les <b>institutions</b> nouvelles qu'il a fallu créer pour les respecter et les faire respecter.</p> <p>- Rechercher ces institutions :  <i>Constitution et lois de notre société à améliorer sans cesse. Droits de l'homme. Abolition de la peine de mort. Droit de la guerre. Limites à donner à la moquerie, la dérision, la satire (la question de l'éthique et de la diplomatie).</i></p> <p>Toutes ces institutions sont au service de la paix.</p> <p><b>2. Qu'avons-nous, aujourd'hui, envie de commémorer et de fêter à l'Escalade après cette recherche ?</b></p> <p>Réfléchir à ce que nous avons envie de commémorer et fêter après ce travail :</p> <p>- Confronter tous les panneaux constitué jusqu'ici touchant à la question.</p> <p>- Comparer avec ce qui se fait et avec quoi nous sommes d'accord ou pas.</p> <p>- Repérer ainsi ce qui est semblable depuis 400 ans : <b>égalité, indépendance, liberté, solidarité (aide d'autres futurs cantons suisses)</b>. Le traité de St Julien est un traité de <b>paix</b>. Les genevois voulaient cette paix et ils la voulaient perpétuelle.</p> <p>- Repérer la progression des institutions.</p>	<p>Tout se trouve sur internet.</p> <p>Cette dernière étape devrait permettre de donner du sens aux commémorations (ou le retrouver) et à la fête.</p>

Cela vaut bien une <b>reconnaissance</b> aux Genevois de l'époque pour cet esprit qui a fait en partie Genève (commémorez !). Nous pouvons fêter... cette paix qui perdure.	
---	--

### Remarques :

1. En construisant cette démarche sur l'Escalade, nous n'avons pas, finalement, jugé opportun de nous poser la question : Faut-il enseigner ou déconstruire un mythe ? Mais choisi plutôt cette piste : comment faire pour que l'Escalade —en tant que fait historique et mythique— rende plus explicites et reconnues certaines valeurs humanistes ? Des valeurs qui ont traversé le temps obligeant la naissance d'institutions diverses pour toujours mieux les respecter, les porter. Des valeurs que nous pensons devoir transmettre et travailler sans cesse pour préparer des générations capables de contribuer à toujours plus de progrès sociaux.

2. Nous n'avons pas prévu dans le détail l'organisation du travail dans chaque étape. (Les modes d'animation entre articulation des travaux de recherche et d'analyse, entre travail en solitaire s'articulant à un travail en sous-groupe et grand- groupe n'ont pas été précisés. De même la mise à disposition du matériel, et les types d'interventions à tel ou tel moment sont à peine ébauchés). Ces questions d'organisation sont bien sûr capitales car c'est par ce travail pédagogique que passe aussi les valeurs que nous voulons rendre visibles. A chacun d'utiliser le plus possible les acquis de nos pédagogies de référence : mise en recherche des élèves, choix des documents à faire travailler aux élèves, valorisation de la confrontation des recherches, des échanges, des découvertes, des analyses ; veiller à l'auto-socio-construction permanente des connaissances, à un climat de travail développant une culture de paix, etc.

3. Les documents sur l'Escalade sont nombreux. Nos anciens livres personnels tombent vite en lambeaux quand on les photocopie. C'est un vrai souci ! Il faut rechercher ce qui est disponible sur internet, c'est le plus pratique. Et il y a beaucoup de choses intéressantes, passionnantes, dont des documents de l'époque.

4. Merci à chacun de diffuser les documents qu'il découvre, jugés être utiles à l'animation de cette démarche. Il n'est pas question de devoir trouver tous les documents existants. Surtout pas ! Mais des documents pertinents, utiles à cette démarche là. Et à telle ou telle étape de celle-ci. Merci de chaque fois indiquer la source. Et le nom de celui qui les a découverts.

**Excellent travail à tout le monde... !!**